

Stratégie de la recherche à l'UPJV

[Accueil](#) > [Recherche](#) > [Présentation](#) > [Stratégie](#)

L'UPJV s'inscrit dans une structuration régionale de la Recherche et de la Formation en pleine mutation tant au plan des alliances entre les établissements d'enseignement supérieur, qu'au plan des politiques de soutien de la part des acteurs socioéconomiques et des collectivités territoriales. Au sein de ce nouveau paysage, elle entend assoir sa politique de recherche sur ses forces existantes et reconnues, mais également développer une politique partenariale dynamique visant à positionner ses domaines d'excellences comme des leviers permettant une montée en puissance de thématiques transverses et ainsi permettre le développement d'axes de recherches forts inscrits dans un réseau d'EPSCP sur le territoire.

Lors du précédent contrat d'établissement, les projets lauréats au PIA1, ainsi que le travail conjoint avec le conseil régional de Picardie, ont contribué à structurer la recherche conduite dans les 35 unités de l'établissement autour de trois grands axes de spécialisation et trois axes transversaux.

axes de spécialisation

- Agro-ressources (bio-économie et bio-raffinerie)
- Energie & mobilité
- Santé & technologies

axes transversaux

- Maîtrise des risques chroniques et accidentels, et impacts environnementaux
- Développement des outils numériques et maîtrise des systèmes de systèmes
- Promotion des SHS dans l'approche des grands défis sociétaux & Innovation sociale

Ainsi, la politique de l'UPJV en matière de Recherche est adossée aux spécificités de l'établissement et à celles du territoire, les axes de recherche stratégiques ayant pour enjeu de favoriser la mise en place d'alternatives à la pétrochimie, de nouvelles formes de mobilité, de contribuer à la ville du futur et la santé de demain. En développant une recherche d'excellence contribuant aux grands enjeux scientifiques et susceptible de répondre aux nouvelles demandes du milieu socio-économique, l'UPJV est un acteur essentiel du territoire des hauts de France.

Au plan collaboratif, les priorités de l'établissement seront avant tout le développement d'une Recherche dans un cadre partenarial étroit avec le CHU ou encore avec les grandes agglomérations du territoire Picard, un travail est entrepris afin d'amplifier l'implication de ces dernières dans la mise en œuvre des projets de recherche montrant un intérêt direct pour l'environnement socio-économique.

Ainsi, l'UPJV et Amiens Métropole ont conventionné et renforcé leur engagement mutuel dans la mise en place de clusters thématiques qui devraient être des outils structurants de la recherche envers le monde socioéconomique et ainsi permettre d'accroître les liens avec les entreprises du territoire. Au nombre de trois à ce jour, ces clusters concernent :

clusters thématiques

Autonomie Energétique : l'Institut français dédié au stockage de l'énergie (HUB) porté par le LRCS sera notamment l'une des forces vives de ce cluster aux cotés des laboratoires impliqués dans les recherches sur le photovoltaïque (LPMC) ou l'éolien (LTI ; MIS)

Numérique : la nouvelle plateforme MATRICS qui offrira des ressources de calcul « haute performance », de stockage de données et de numérisation aura pour vocation de fédérer des recherches en sciences du numérique mais également en histoire de l'art, en ingénierie structurelle et en modélisation.

E-santé : de façon collective, les chercheurs de l'UPJV, le CHU ainsi que la métropole amiénoise travaille actuellement à l'élaboration d'une SFR dédiée à la e-santé et plus particulièrement sur les aspects :

- Innovation numérique pour le diagnostic de la personne
- Impacts de l'innovation numérique sur les systèmes de santé

- Gestions des données médicales : de la simple information au big data

Un quatrième cluster Environnement et bioéconomie sera mis en place courant 2017-18.

La nouvelle alliance territoriale inscrite dans les Hauts de France devra également permettre une identification accrue de l'UPJV comme pôle de référence en matière d'enseignement et de recherche dans le nouveau paysage régional et notamment conduire à une politique de dépôt de projets plus ambitieuse. Une volonté commune de mise en synergie des compétences recherches autour d'axes thématiques relevant à la fois des SHS et des Sciences permettra le développement d'un axe fédérateur multi-établissement portant sur « Adaptation du Territoire au Changement ». Une SFR « Numérique et Patrimoine », actuellement en cours d'élaboration, viendra consolider ce maillage avec les établissements du territoire Hauts de France en permettant de fédérer des compétences autour de la numérisation et la virtualisation du patrimoine matériel et immatériel.